

Zeitschrift:	Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales
Herausgeber:	Société d'Etudes Economiques et Sociales
Band:	10 (1952)
Heft:	3
Artikel:	Un essai d'estimation du niveau de la production industrielle suisse
Autor:	Bloch, Gilbert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-133849

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Documents

Un essai d'estimation du niveau de la production industrielle suisse

par Gilbert BLOCH

INTRODUCTION

C'est dans le domaine des statistiques de production que se situent quelques-unes des lacunes les plus graves et les plus visibles de la documentation helvétique. Non seulement aucun indice de la production industrielle n'existe, mais les chiffres bruts de production par industrie restent eux-mêmes fort rares : l'*Annuaire statistique de la Suisse* en publie bien quelques-uns — depuis peu d'ailleurs — mais il s'agit de produits dont l'importance est minime par rapport à l'ensemble de la production industrielle ou dont la production évolue sans liaison définie avec l'activité de l'économie suisse prise dans son ensemble ; dans un cas comme dans l'autre, il est donc impossible de tirer des données publiées des indications valables pour l'évolution générale. Quant aux sources d'information privées, elles restent en général d'une discréption absolue. Dans ces conditions, toute tentative de tracer, de manière précise et suivie, l'évolution de la production industrielle suisse constitue une entreprise parfaitement chimérique.

C'est aussi avec des ambitions beaucoup plus modestes qu'a été écrite la présente étude : elle tente simplement de répondre — très approximativement — à la question de savoir comment le niveau atteint aujourd'hui par la production industrielle suisse se compare à la situation existant peu avant le second conflit mondial. Plus précisément, nous essayerons dans les paragraphes qui vont suivre d'évaluer le volume global de la production industrielle suisse en 1950, par rapport à 1938 ; puis, à partir des résultats obtenus, nous tenterons une estimation valable pour l'année 1951.

I

Quelques brèves remarques touchant les termes temporels de la comparaison projetée sont tout d'abord indispensables.

Bien que l'économie suisse, après avoir douloureusement subi l'impact de la crise, soit alors entrée dans la voie de la convalescence, 1938 reste une année de dépression : la Suisse compte 53.000 chômeurs complets — soit environ

9 % du total des ouvriers assujettis à l'assurance chômage — et la capacité productive de son appareil industriel est certainement loin d'être utilisée à plein rendement.

Quant à l'histoire économique de 1950, elle est assez mouvementée. Après la « superconjoncture » des années 1947 et 1948, quelques inquiétudes s'étaient manifestées au cours de 1949 en ce qui concerne l'évolution future de la situation. Durant le premier semestre 1950, la conjoncture fort terne semble l'annonce d'une prochaine dépression dont l'éventualité préoccupe nombre d'entrepreneurs. Le déclenchement du conflit coréen fait du deuxième semestre une période de « boom » qui se continue encore à présent. Dans l'ensemble, au moins en ce qui concerne les facteurs psychologiques agissant sur la production, une certaine neutralisation des éléments favorables et défavorables a donc eu lieu au cours de cette année.

II

Une incursion sur le plan international fournira les premiers éléments d'appréciation pour le problème qui nous occupe. D'après le bulletin statistique de l'Organisation Européenne de Coopération Economique, la production industrielle a, pour l'ensemble de l'Europe occidentale, dépassé de 27 % en 1950 le niveau de 1938. Ce chiffre, valable pour un groupe de pays dont la plupart ont été durement touchés par la guerre, voire même complètement dévastés, est certainement trop bas pour s'appliquer à la Suisse dont l'équipement a pu être régulièrement entretenu — et développé — durant les années du conflit : il n'a que la valeur d'un minimum.

Par ailleurs, en examinant la situation individuelle de chacun des pays de l'Europe occidentale — du moins de ceux qui possèdent des statistiques nécessaires — on trouve que la Suède, pays neutre comme la Suisse, tient la tête avec une production industrielle s'inscrivant pour l'année 1950 à l'indice 162 par rapport à 1938. Peut-être ce chiffre est-il, lui, trop élevé pour correspondre à la situation helvétique : du point de vue des ressources naturelles, la Suède est plus favorisée que la Suisse et le « tassemement » de la conjoncture en 1949 y a été, semble-t-il, moins sensible.

Tout ceci reste bien vague et, en matière de production industrielle comme en d'autres domaines, comparaison, même internationale, n'est pas raison. Néanmoins, les chiffres précités délimitent, entre 130 et 160, une zone à l'intérieur de laquelle un éventuel indice de la production industrielle suisse en 1950, établi sur la base 1938 = 100, aurait les plus grandes chances de se placer.

III

C'est à l'étranger que l'industrie suisse doit se procurer la quasi-totalité de ses matières premières, ainsi que le charbon et les produits pétroliers correspondant à la fraction de sa consommation d'énergie qu'elle n'emprunte pas à l'électricité. Or, durant l'année 1950, le volume des importations de

matières premières (charbon et produits pétroliers étant, en l'occurrence, compris dans cette catégorie) a dépassé de 35 % celui de 1938¹.

Le même pourcentage d'accroissement ne saurait être *ipso facto* appliqué à la production industrielle. Certes, celle-ci dépend en Suisse des importations, mais le lien est très loin d'être rigide, et ceci pour de nombreuses raisons.

a) Au cours d'une année déterminée, importations et consommation réelle de matières premières peuvent différer largement, grâce au jeu des variations de stocks. Ces derniers, dans les pays qui, comme la Suisse, dépendent entièrement de l'étranger pour leur approvisionnement, revêtent une ampleur considérable : nombre d'industries suisses — et non des moindres — considèrent qu'en période normale, un stock-outil correspondant à un an de consommation n'a rien d'exagéré, mais le jeu des circonstances conduit les entreprises tantôt à « tirer » sur leurs stocks, tantôt à les gonfler. Les « circonstances » ayant — comme nous l'avons déjà souligné — fortement changé au cours de 1950, on peut s'attendre à ce que le niveau des importations ne reflète que très imparfaitement la consommation réelle.

Après des importations massives en 1947 et 1948, l'industrie suisse, au cours de 1949 et du premier semestre de 1950, a réduit fortement ses achats. Devant l'incertitude de la conjoncture, elle a préféré vivre en partie sur ses stocks, en attendant les événements. L'indice de volume des importations de matières premières (toujours au sens défini plus haut) calculé sur la base 1938 n'est qu'au niveau 104 en 1949 ; il tombe à 102 au premier semestre 1950 ; ce sont là des chiffres d'autant plus bas que l'année 1938, prise comme référence, a été elle aussi caractérisée par de faibles importations. La situation change complètement au deuxième semestre : les importations sont très actives (l'indice saute à 168), sans doute supérieures à la consommation courante, l'industrie tentant, pour des raisons bien compréhensibles, de reconstituer des stocks aussi considérables que possible. Il reste extrêmement difficile de savoir si, tout compte fait, la consommation de matières premières au cours de 1950 a été supérieure ou inférieure aux importations. Il me semble — mais c'est là une opinion toute personnelle — que c'est la première éventualité qui a été réalisée. En d'autres termes, l'industrie suisse aurait abordé l'année 1951 avec des stocks de matières premières inférieurs — de peu sans doute — à ceux qui existaient au début de 1950. En tout état de cause les importations très élevées de 1951 (indice 163) ont permis de regagner largement le terrain éventuellement perdu, malgré les difficultés d'approvisionnement existant pour certaines matières premières.

b) Le mode de calcul de l'indice de volume des importations de matières premières n'est pas de nature à nous permettre d'affirmer une liaison étroite entre son niveau et celui de la production industrielle. Le calcul est basé, en effet, sur une certaine pondération des diverses matières premières entrant dans l'indice, le « poids » attribué à chacune de celles-ci dépendant de la valeur des importations du produit considéré en 1938, année de base de l'indice. Or, d'une part, l'importance des achats à l'étranger n'est pas un critère valable

¹ « Indices de volume du commerce extérieur », publiés dans le *Bulletin mensuel de la Banque nationale*.

de l'importance relative des diverses industries suisses : la « valeur ajoutée », qui caractérise la part prise par un secteur industriel dans l'ensemble de la production dépend, non de la valeur des matières premières importées qu'il consomme, mais de la quantité de travail national qu'il y incorpore. D'autre part, ce sont les industries pour lesquelles les importations de matières premières représentent des montants relativement minimes — industries mécaniques et chimiques, par exemple — qui ont vu leur production s'accroître dans les plus fortes proportions.

Enfin l'indice de volume des importations de matières premières couvre le charbon et les produits pétroliers. En 1938, 3,3 millions de tonnes de charbon valant 127 millions de francs suisses (soit 22 % de la valeur totale des importations de matières premières de cette année) franchirent les frontières de la Confédération, contre 2,1 millions de tonnes seulement en 1950. Cette diminution déprime assez fortement le niveau de l'indice, ce qui signifie que la prise en considération des seules « matières premières », au sens propre du mot, conduirait à un indice sensiblement au-dessus du niveau 135 par rapport à 1938.

c) Les mesures effectuées dans de nombreux pays montrent qu'en longue période — et onze ans séparent 1938 de 1950 — la production industrielle augmente plus que proportionnellement à la consommation de matières premières (c'est là une des formes de l'accroissement de la productivité). Cette constatation doit avoir sa valeur aussi bien pour la Suisse que pour les autres pays.

Résumons-nous : au niveau 135 par rapport à 1938, les importations de matières premières ont sans doute été inférieures à la consommation ; par contre, au niveau 168, atteint au deuxième semestre 1950, elles lui étaient certainement supérieures. Nous savons par ailleurs que le calcul de l'indice conduit à sous-estimer le volume des importations de matières premières proprement dites et que la production industrielle a pu se développer à un rythme plus rapide que la consommation de ces dernières. Rien dans tout cela n'autorise à être bien précis, mais la prise en considération de tous ces facteurs conduit à délimiter une zone — approximativement entre 140 et 160 — à l'intérieur de laquelle devrait se placer l'indice de la production industrielle suisse en 1950. Cette zone est un peu plus étroite que celle déterminée précédemment, mais les résultats s'accordent parfaitement. .

IV

Les données relatives au niveau de l'emploi dans l'industrie suisse sont évidemment susceptibles de nous fournir des renseignements précieux pour évaluer le niveau de la production.

La source la plus valable est très certainement la statistique annuelle des fabriques qui retrace la situation au 15 septembre de chaque année dans l'ensemble des entreprises industrielles soumises à la loi sur les fabriques, c'est-à-dire en principe, dans toutes les exploitations occupant plus de six personnes. Le champ couvert par la statistique est suffisamment étendu

pour que ses résultats puissent être considérés comme représentatifs de la situation dans l'ensemble de l'industrie, mais il faudrait toutefois tenir compte du fait que le nombre des entreprises soumises à la loi sur les fabriques est susceptible de variations sensibles. Si l'emploi s'accroît — et c'est bien ce qui s'est produit — l'augmentation du nombre de personnes employées, telle qu'elle ressort des statistiques, proviendra pour une part de la « prise en charge » par la statistique de la main-d'œuvre occupée dans les entreprises qui, ayant atteint le « seuil » fatidique des six personnes employées, sont entrées dans le champ d'application de la loi. En 1938, environ 8500 entreprises étaient soumises à la loi sur les fabriques ; leur nombre était passé en 1950 à 11.500 ; les 3000 entreprises « supplémentaires » ne sont certainement pas toutes des entreprises nouvelles : une partie d'entre elles existaient déjà en 1938, mais occupaient alors moins de six personnes. Cette difficulté est toutefois moins importante qu'il le paraît au premier abord : en effet, les effectifs employés par les petites entreprises sont faibles en regard du nombre total de personnes incluses dans la statistique des fabriques. Par exemple, à l'intérieur même du champ couvert en 1950 par cette dernière, si les entreprises occupant de six à dix personnes étaient très nombreuses — près de 3900 — elles n'occupaient que 26.000 personnes sur un effectif total de 493.000, soit à peine plus de 5 %. Entre 1938 et 1950, le nombre des personnes couvertes par la statistique des fabriques est passé de 353.000 à 493.000, soit un accroissement de 40 % ; si nous supposons qu'un millier d'entreprises occupant en 1938 moins de six ouvriers sont entrées ultérieurement dans le champ d'application de la loi, à la suite de l'accroissement de leur personnel, c'est un chiffre de 5000 personnes à peine qu'il faudra ajouter à l'effectif global de 1938 pour obtenir une meilleure comparabilité et un pourcentage plus exact. L'accroissement de l'emploi dans l'industrie suisse serait alors d'environ 38 % entre 1938 et 1950. Bien entendu, ce chiffre, valable pour l'ensemble des industries helvétiques, ne l'est pas pour chacune d'elles, les niveaux variant considérablement selon les branches considérées.

Une statistique — trimestrielle celle-là — renseigne sur l'évolution du nombre des personnes employées dans la même entreprise. Basée sur des relevés ne touchant qu'un nombre restreint d'exploitations, cette statistique donne néanmoins des résultats présentant des garanties suffisantes. Il va de soi que, puisque la statistique ne tient pas compte de l'emploi dans les entreprises nouvellement créées, les résultats enregistrés seront cette fois, en période de hausse du niveau de l'emploi, beaucoup trop faibles par rapport à la réalité. Nous avons donc renoncé à les utiliser ; notons simplement, pour mémoire, qu'ils indiquent entre 1938 et 1950 un accroissement de 25 % des effectifs occupés.

Pour apprécier ce qu'un accroissement de 38 % des effectifs employés dans l'industrie suisse peut représenter du point de vue de la production, il est indispensable de faire entrer en ligne de compte quelques éléments complémentaires.

a) L'augmentation de la main-d'œuvre occupée s'est accompagnée d'un accroissement du nombre des heures de travail effectuées par chaque ouvrier. En 1938, la durée hebdomadaire moyenne du travail dans l'industrie suisse

était de 46,3 heures ; en 1950, elle atteignait 47,6 heures, soit une augmentation de 2,8 %.

b) La productivité du travail a changé entre 1938 et 1950. L'évolution a certainement été très irrégulière dans le temps et dans l'espace, mais son sens ne fait guère de doute : dans l'ensemble de l'industrie suisse, la productivité du travail était en 1950 supérieure à celle qu'elle était en 1938. Quant à déterminer directement la valeur de cet accroissement, c'est ce qui, toujours faute de statistiques, est strictement impossible. Fixer même un ordre de grandeur reste très aléatoire : aux Etats-Unis, le taux d'accroissement annuel de la productivité dans l'industrie manufacturière a été, en moyenne, de 1,8 % entre 1929 et 1950 ; nous pensons qu'il agit là d'une valeur sensiblement trop élevée pour s'appliquer à la Suisse. Un accroissement global de 10 % de la productivité suisse entre 1938 et 1950 apparaît plus vraisemblable (ce qui correspondrait à un taux d'accroissement annuel moyen inférieur à 1 %).

La combinaison d'accroissements se chiffrant à 38 % pour l'emploi, à 3 % pour la durée du travail et à 10 % pour la productivité conduit à attribuer à la production industrielle suisse de 1950 l'indice 156 sur la base 1938 = 100.

V

L'existence d'une corrélation assez étroite reliant en général le volume de la production industrielle à la consommation d'énergie dans l'industrie incitait à tenter quelques recherches dans cette direction, mais il s'est révélé impossible d'aboutir pour la Suisse à des résultats tangibles. Sans doute les statistiques permettent-elles d'établir sans trop de difficulté un « bilan énergétique » approximatif, c'est-à-dire de chiffrer à peu près la consommation totale d'énergie en Suisse, mais il est impossible d'isoler la part à attribuer à l'industrie seulement.

On possède toutefois quelques indications relatives à la consommation industrielle d'énergie électrique, et l'électricité constitue pour l'industrie suisse une des sources d'énergie les plus importantes. Encore faut-il préciser que, par « consommation industrielle », la statistique entend le courant consommé par les entreprises occupant plus de vingt ouvriers. Une fois dit que cette consommation a augmenté en gros de moitié entre 1938 et 1950¹, il est plus délicat d'interpréter ce résultat. En effet :

a) Entre 1938 et 1950, l'électricité a tendu à se substituer à d'autres sources d'énergie (en particulier au charbon) dans les usages industriels comme en d'autres domaines.

b) En 1950, il existait 4700 entreprises industrielles occupant plus de vingt personnes, contre 3500 seulement en 1938. Il est certain qu'un grand nombre d'entreprises parmi les 1200 entrées dans le champ de la statistique existaient déjà en 1938 avec une main-d'œuvre inférieure à vingt personnes. Dans

¹ Quarante-neuf pour cent d'accroissement, chiffre mesuré en faisant le rapport des consommations durant « l'année hydrographique », c'est-à-dire durant la période allant du 1^{er} octobre 1937 au 30 septembre 1938, et la période correspondante 1949-1950.

l'accroissement de la consommation, il est impossible de distinguer la part qui revient aux variations du champ couvert par la statistique.

c) La consommation d'électricité dans l'électrochimie et l'électrométallurgie (près de 70 % de la consommation industrielle d'électricité en 1938, plus de 50 % en 1950) n'a augmenté que de 21 % entre 1938 et 1950. Elle a été influencée notamment par la baisse survenue dans la production d'aluminium (26.000 tonnes en 1938, 19.000 environ en 1950. Or, 7000 tonnes d'aluminium exigent pour être produits environ 140 millions de Kwh.) Par contre, la consommation industrielle dans les autres branches a plus que doublé. Or, la consommation d'énergie électrique de l'électrochimie et de l'électrométallurgie correspond à l'élaboration de produits peu évolués, de faible valeur à la tonne, qui ne compteraient pas pour beaucoup dans le calcul d'un éventuel indice de la production industrielle.

Dans ces conditions, il n'a pas semblé possible de s'élever, à partir des chiffres — complets ou partiels — de la consommation d'énergie, à une évaluation du volume de la production industrielle.

Il en est de même des chiffres relatifs au nombre et à la puissance des moteurs électriques installés dans les entreprises suisses soumises à la loi sur les fabriques. La statistique nous apprend qu'entre 1937 et 1949, le nombre des moteurs s'est accru de 178 % et leur puissance globale de 96 % : de tels chiffres témoignent de l'effort d'équipement de l'industrie suisse et l'évolution qu'ils illustrent a certainement exercé une considérable influence sur le volume de la production, mais il est impossible dans l'état actuel des choses d'établir une liaison précise, c'est-à-dire chiffrée, entre les deux phénomènes.

VI

Le revenu national suisse pour 1950 a été, en valeur réelle, supérieur de 32 % environ à celui de 1938¹. L'accroissement de la production industrielle ayant été l'un des facteurs essentiels de cette évolution, la question se pose de savoir si, à partir des évaluations du revenu national, il ne serait pas possible d'apprécier l'évolution de la production.

Sans vouloir entrer ici dans le détail des multiples — et complexes — problèmes inhérents à la notion même de revenu national et aux calculs qui permettent d'évaluer ce dernier, il importe préalablement à toute étude de souligner deux faits :

a) Les chiffres de revenu national publiés par l'Office fédéral de statistique sont « nets », c'est-à-dire que les sommes destinées à maintenir en état l'appareil de production et plus généralement le capital fixe, sont exclues².

¹ Les évaluations relatives au revenu national suisse en 1950 ont été publiées dans le numéro de novembre 1951 de *La Vie économique* (des chiffres provisoires avaient paru dans le numéro d'avril de la même revue). Le Bureau fédéral de statistique, à cette occasion, a quelque peu modifié le vocabulaire qu'il avait jusqu'à présent utilisé. Pour des raisons de commodité, nous avons conservé dans notre étude les anciennes dénominations et, lorsque nous parlons de chiffres publiés relatifs au revenu national, nous entendons ce que le Bureau fédéral de statistique appelle désormais « produit social net ».

² Cf. « Le revenu national suisse 1938-1947 », p. 13. (Bureau fédéral de Statistique. Contributions à la Statistique Suisse, 20^{me} fascicule, Berne 1948.)

En d'autres termes, les chiffres publiés ne représentent pas le total des biens et des services fournis par l'économie helvétique au cours de l'année considérée — grandeur qui constituerait le « Produit national brut » — mais bien un montant correspondant à ce total, amputé de la somme nécessaire au remplacement de la fraction du capital national consommé durant l'année. Or, puisque nous désirons mesurer le volume global de la production industrielle et non la fraction de celle-ci qui serait disponible après prélèvement de ce qui est nécessaire à la « maintenance » de l'appareil productif, c'est sur le produit national brut — que les statistiques disponibles ne fournissent pas — qu'il faudrait raisonner. Il ne s'agit pas là, toutefois, d'un problème très grave : les valeurs elles-mêmes nous importent peu ; ce dont nous avons besoin, c'est du rapport entre 1950 et 1938 ; or, il est certain que le produit national brut a évolué dans le même sens que le revenu national net (dont il ne diffère que par le montant des amortissements) et sensiblement à la même cadence. Toute la question tourne autour de ce « sensiblement ». Est-il possible de déceler une inégalité dans l'accroissement comparé du revenu et du produit national, et de mesurer l'ampleur de cette inégalité ? En fait, nous sommes à nouveau contraints à un plongeon dans le domaine des hypothèses bien mal étayées. Il semble — ne serait-ce que du fait des additions considérables faites à l'équipement suisse ces dernières années, entraînant un accroissement notable des amortissements — que le produit national brut ait augmenté un peu plus que le revenu national net.

b) L'examen des chiffres du revenu national net, tels qu'ils ont été publiés, nous a conduit à penser que ces évaluations étaient susceptibles, en période d'essor économique, de pécher plus par défaut que par excès¹ ; basés essentiellement sur des statistiques fiscales, les calculs dont sont issus les montants du revenu national suisse sont exposés à partir de la sincérité mitigée avec laquelle particuliers et surtout entreprises exposent leur situation au perceleur (et ce particulièrement quand la pratique désormais courante de l'auto-financement peut autoriser certains virements parmi les postes du bilan...).

Nous nous autoriserons des paragraphes précédents pour dire qu'un accroissement de 32 % du produit national brut suisse entre 1938 et 1950 est sans doute un minimum, et qu'un niveau un peu plus élevé — disons de deux points — correspondrait peut-être mieux à la réalité ; ceci nous conduit à un accroissement de 34 % par rapport à 1938.

Chacun des secteurs de l'économie contribue à la formation du produit national brut, et il est clair, dans le cas de la Suisse, que le rythme de progression est loin d'avoir été le même partout : l'agriculture, l'industrie, le commerce, etc., se trouvent tous à des niveaux différents par rapport à la situation de 1938. L'évolution globale du produit national brut — l'accroissement de 34 % déterminé ci-dessus — résulte d'une compensation entre les secteurs dans lesquels l'expansion a été plus rapide que la moyenne et ceux qui, au contraire, sont restés en retard. S'il était possible de déterminer, d'une part la ventilation du produit national par secteurs économiques en 1938 et, d'autre part,

¹ Cf. « La Suisse a-t-elle subi une révolution invisible ? », *Le Coopérateur suisse*, numéro du 3 août 1949.

l'évolution dans les secteurs non industriels, entre 1938 et 1950, on pourrait, connaissant l'accroissement global, calculer par différence le niveau atteint par la production industrielle.

Les évaluations du revenu national suisse, publiées par « genres de revenu », c'est-à-dire en distinguant le revenu des personnes dépendantes, le revenu des personnes indépendantes et le revenu du capital fournissent bien peu d'éléments pour apprécier la composition du revenu national par secteurs économiques et l'évolution de celle-ci. Une fois encore, il sera nécessaire de faire une large — trop large — place aux déductions aventurées et à la pure hypothèse. Par ailleurs, puisque nos seuls matériaux proviennent des estimations du revenu national net, force sera de limiter nos déterminations à ce domaine et de considérer ensuite implicitement qu'elles s'appliquent aussi au produit national brut.

La première question à résoudre est celle de la composition, par secteurs économiques, du revenu national suisse en 1938. Les éléments dont nous disposons à ce sujet sont les suivants :

a) L'agriculture comptait en 1938 pour 10 à 11 % (nous admettrons ce dernier chiffre) dans le revenu national total.

b) Les intérêts — sous forme d'intérêts du capital d'épargne ou de loyers correspondant aux intérêts du capital immobilier — et le solde des revenus étrangers représentaient, 18 % (1666 millions de francs sur 9046) du revenu national de 1938¹.

c) Tous les autres secteurs économiques, c'est-à-dire l'industrie, le commerce et les services privés autres que ceux du capital à rendement fixe, et enfin l'Etat comptaient donc pour 71 % du revenu national. La part de l'industrie à l'intérieur de cet ensemble ne peut être fixée avec précision : sans doute était-elle de l'ordre de la moitié (soit 35 % environ de l'ensemble du revenu national).

Le second problème est celui des changements survenus dans chaque secteur entre 1938 et 1950.

a) D'après les travaux du Secrétariat des paysans suisses², la part de l'agriculture dans le revenu national aurait été de 10 % en 1949. Ce chiffre a de fortes chances d'être valable également pour 1950. Ainsi l'agriculture, qui représentait 11 points sur un total de 100 en 1938, aurait compté en 1950 pour 13 points sur 134.

b) La valeur réelle des intérêts s'est effondrée d'un tiers entre 1938 et 1950, leur montant n'augmentant que dans une proportion très inférieure à la hausse du coût de la vie.

c) La part du revenu national qui n'est issue ni de l'agriculture, ni des « services » du capital fixe aurait donc évolué de la façon suivante :

En 1938, dans le produit national supposé égal à 100, l'agriculture comptait pour 11 points, les intérêts pour 18 et tous les autres secteurs pour 71.

¹ Les intérêts comprenant le revenu des obligations industrielles, une part de la fraction du revenu national afférant à l'industrie se trouve comprise dans les chiffres, mais le montant en est négligeable (une trentaine de millions en 1938).

² Cf. « Mémoire concernant la situation de l'agriculture suisse à fin 1951 » (novembre 1951).

En 1950, le produit national brut est passé à 134, mais l'agriculture compte pour 13 et les intérêts pour 12 seulement. Le « reste » compte donc pour 109, soit un accroissement de 54 % par rapport à 1938.

Dans quelle mesure le pourcentage déterminé ci-dessus, qui s'applique à l'ensemble hétéroclite constitué par la production industrielle, la plus grande partie des « services » privés et la totalité des « services » de l'Etat, peut-il être considéré comme valable pour la production industrielle seule ? C'est ce qu'il est bien difficile de déterminer. La valeur des services de l'Etat¹, mesurée par leur coût, s'est indubitablement accrue à un rythme plus rapide que celui des autres composants. Si, par ailleurs, on attribue aux services privés — ce qui semble plausible — une augmentation semblable à celle de la production industrielle (à laquelle certains d'entre eux, notamment les services commerciaux, sont en partie liés), on est conduit à admettre que cette dernière s'est accrue entre 1938 et 1950, d'un pourcentage un peu inférieur aux 54 % déterminés précédemment. On retrouve donc, une fois encore, un chiffre avoisinant 50 %.

Conclusions

Au cours de la présente étude, quatre méthodes ont donc été utilisées pour tenter d'évaluer le niveau de la production industrielle suisse en 1950 par rapport à 1938 ; deux ont conduit à délimiter une « zone » située entre 140 et 160, et les deux autres ont abouti à des chiffres se plaçant à l'intérieur de la zone ainsi déterminée. Dans ces conditions, il semble possible de dire qu'en 1950, la production industrielle suisse a été de moitié environ supérieure à son volume de 1938².

Sans doute cette affirmation manque-t-elle de bases réellement solides ; aucune des méthodes qui y ont conduit n'est très sûre ; toutes font appel à des hypothèses plus ou moins invérifiables, et leur caractère subjectif n'est que trop accusé. Prises séparément, aucune d'entre elles ne pourrait être considérée comme bien valable, et leur relative convergence n'est qu'un argument, et non une preuve du bien-fondé de leur résultat. Quoi qu'il en soit, l'ordre de grandeur ainsi défini apparaît très vraisemblable.

Il n'est possible, ni de préciser la part qui revient aux diverses industries dans cet accroissement de production, ni de calculer exactement le niveau atteint par les diverses branches. Du moins, sur ce dernier point, les statistiques de l'emploi — tant celle qui résulte de la statistique des fabriques que l'indice des personnes occupées dans la même entreprise — permettent-elles d'indiquer sans erreur possible les industries où l'accroissement a été le plus marqué et celles

¹ L'Etat englobant, en l'occurrence, la Confédération, les cantons et les communes.

² La production industrielle suisse avait sans doute déjà atteint ce niveau au cours des années de « superconjoncture » 1947 et 1948. Ce résultat avait alors été obtenu essentiellement par l'accroissement des effectifs employés. (La Statistique des fabriques fournit les indices de l'emploi suivants : 148 pour 1947, 150 pour 1948, contre 140 seulement — comme nous l'avons vu — en 1950.) Entre 1948 et 1950, le résultat des investissements massifs réalisés en 1947 et 1948, mais parvenus plus tard à l'âge actif, s'est fait sentir sous la forme d'un accroissement de la productivité par ouvrier.

dont, au contraire, la production n'a suivi le mouvement d'ensemble qu'avec beaucoup de retard. Notons simplement, sans y insister, que parmi les premières se trouvent les industries de transformation des métaux (tout particulièrement celles produisant des biens d'équipement) et l'industrie chimique, tandis que les industries textiles, et notamment l'industrie cotonnière, se rangent parmi les secondes.

Il reste à se demander comment l'accroissement de la production industrielle suisse s'est finalement réparti entre le marché intérieur et l'exportation. Il n'est évidemment possible d'apporter à cette importante question qu'une réponse très approximative. Si l'on admet que la Suisse exportait en moyenne avant guerre 30 % de la production de ses industries et que cette proportion est, en particulier, valable pour l'année 1938, cela signifie, en d'autres termes, que sur une production dont le volume était, cette année-là, supposé égal à 100 « unités », 30 partaient pour l'étranger et 70 restaient pour la consommation intérieure. L'indice des exportations de produits manufacturés se trouvant en 1950 à un niveau supérieur de 48 % à celui de 1938, on peut en inférer que les 30 unités exportées de tout à l'heure sont devenues 44 ; mais dans le même temps, le nombre d'« unités » produites est passé de 100 à 150. Ainsi, sur un accroissement total de 50 unités, 14 (soit 28 %) auraient constitué un supplément d'exportations et 36 (72 %) la part dévolue à l'augmentation de la consommation intérieure.

Encore faut-il souligner quelques points : de 1938 à 1950, la population de la Suisse s'est accrue de 12 % ; ainsi, même si le niveau de consommation était resté le même, la consommation intérieure absorberait non plus 70, mais $70 \times 1,2$, soit 78 ; donc, sur les 36 points absorbés par l'accroissement de la consommation intérieure, 28 seulement correspondraient à un accroissement réel. Au surplus, le terme «consommation» est équivoque, les biens retenus sur le marché intérieur étant pour une large part, des biens d'équipement et non des produits directement consommables.

* * *

La situation de 1950 correspond à un état de choses largement dépassé ; la production industrielle de la Suisse — comme celle des autres pays d'Europe continentale — s'est accrue rapidement à partir de juillet 1950. Son niveau actuel est certainement bien supérieur à celui correspondant à l'ensemble de l'année 1950.

Pour apprécier l'ampleur de cette nouvelle expansion, nous pouvons noter que les premiers résultats de la statistique des fabriques pour 1951¹ font état d'un accroissement de 11 % des effectifs employés entre 1950 et 1951. En assignant à la production industrielle suisse, pour l'ensemble de l'année 1951, un indice situé entre 160 et 170 (toujours sur la base 1938 = 100), on reste donc, semble-t-il, dans le domaine des probabilités.

¹ Cf. *La Vie économique*, janvier 1952.

L'expansion industrielle enregistrée en 1951 présenterait d'ailleurs la particularité d'être essentiellement conditionnée par la demande extérieure : les exportations de produits manufacturés s'inscrivent, en effet, à l'indice 180 (1938 = 100), soit un bond de 21 % par rapport à la moyenne de l'année précédente. Sur la base du raisonnement en volume effectué au paragraphe précédent, les exportations auraient donc représenté 54 « unités » contre 44 seulement l'année précédente. Si l'on admet que la production industrielle de 1950 a dépassé de moitié la production de 1938, il aura fallu, pour le moins, que cette dernière soit surpassée de 60 % en 1951 pour que l'industrie helvétique ait pu assurer à la fois la satisfaction de la demande extérieure et le simple maintien de la consommation nationale.

Gilbert BLOCH.

Décembre 1951.

Texte révisé en février 1952.

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE LÉMANO

G.-A. Schaefer

LAUSANNE

12 bis place St-François

Tél. 23 66 22

● *Spécialistes en matière fiscale*

Société reconnue par le Conseil fédéral comme institution de révision au sens de l'art. 732 C. O.

Discretion absolue